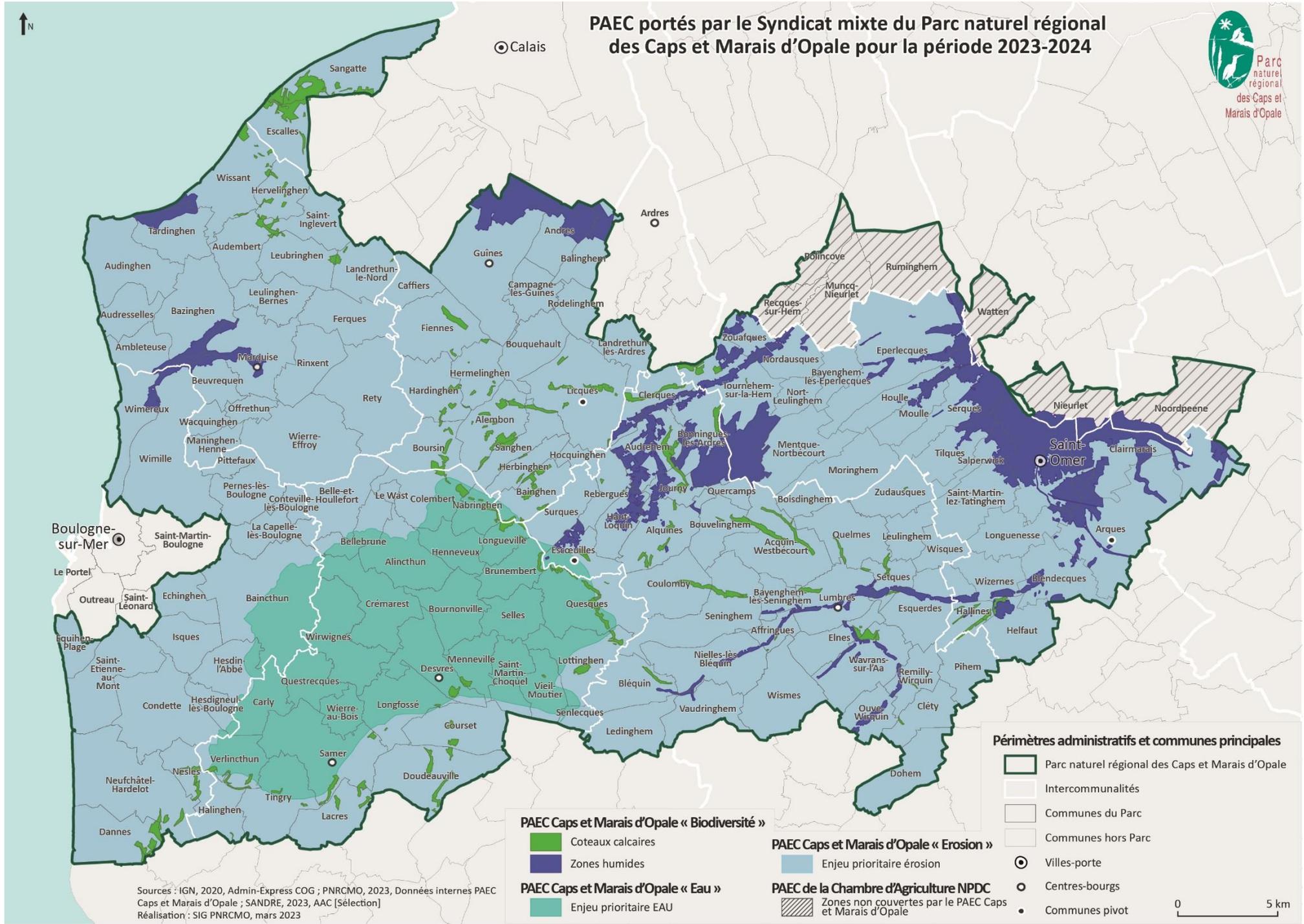


PAEC portés par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale pour la période 2023-2024



PAEC Caps et Marais d'Opale « Biodiversité »

- Coteaux calcaires
- Zones humides

PAEC Caps et Marais d'Opale « Eau »

- Enjeu prioritaire EAU

PAEC Caps et Marais d'Opale « Erosion »

- Enjeu prioritaire érosion

PAEC de la Chambre d'Agriculture NPDC

- Zones non couvertes par le PAEC Caps et Marais d'Opale

Périmètres administratifs et communes principales

- Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
- Intercommunalités
- Communes du Parc
- Communes hors Parc
- Villes-porte
- Centres-bourgs
- Communes pivot

Sources : IGN, 2020, Admin-Express COG ; PNRCMO, 2023, Données internes PAEC Caps et Marais d'Opale ; SANDRE, 2023, AAC [Sélection]
Réalisation : SIG PNRCMO, mars 2023